

**2011/3159 - Demandes de subventions de fonctionnement d'un montant global de 273 500 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes pour le Musée des Beaux-Arts, le Musée d'Art Contemporain, le Musée Gadagne et le Musée de l'Imprimerie** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 27/12/2010, p. 2508)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, un mot sur les expositions temporaires dans nos musées et d'une façon plus générale sur l'attractivité de nos musées et une proposition. L'enquête Muséostat 2009 du Ministère de la Culture sur la fréquentation des musées français (toutes catégories confondues) dit explicitement que le niveau de cette fréquentation est étroitement corrélé au succès de la programmation des expositions temporaires.

La programmation de ces expositions peut en effet être un déclencheur pour une visite des collections permanentes mais aussi stimuler la fréquentation d'autres sites culturels.

A Lyon, chaque année nous avons des expositions temporaires de qualité. Le musée des Beaux Arts a une place importante dans le paysage muséal lyonnais. D'après les chiffres de l'enquête précédente, sa fréquentation est passée de 250.000 visites en 2008 à 294.000 visites en 2009.

Musées de la région Ile de France mis à part, notre musée se classe au 5<sup>e</sup> rang par sa fréquentation parmi les 73 musées qui ont connu plus de 100.000 visites en 2009.

Très rapidement, concernant les autres musées, le musée Historique des Tissus qui dépend de la Chambre de Commerce, et le Musée d'Art Contemporain ont respectivement 130.000 visites et 114.000 visites. Ils se placent aux 52<sup>e</sup> et 58<sup>e</sup> rangs des 73 musées qui ont connu plus de 100.000 visites en 2009, le Musée d'Art Contemporain de Lyon se situant derrière les Musées d'Art Contemporain des villes de Nice, Strasbourg et Toulouse.

Certes, nous savons tous que la fréquentation n'est pas le seul critère pour juger de la qualité ou du succès d'un musée et il convient d'interpréter les chiffres avec prudence. Les musées ont bien entendu un rôle d'animation culturelle important et nécessaire pour notre Ville.

Aujourd'hui, nous vous demandons d'être vigilant. Il y a des événements importants comme la Fête des Lumières, la Biennale des Arts, de la Danse qui participent à l'attractivité culturelle de la Ville. Mais Monsieur le Maire, vous avez fait le choix de consacrer 20 % des dépenses de fonctionnement de notre Ville à la culture, contre je vous le rappelle seulement 8 % pour la petite enfance et 7 % pour la solidarité.

Avec ce 20 %, permettez-nous donc d'attendre de ce choix une véritable politique muséale avec des expositions temporaires mieux réparties sur l'année entre les différents musées et pourquoi pas, coordonnées avec les grands événements.

Puisque vous comparez sans cesse Lyon à Barcelone, Berlin ou Madrid... prenez aussi exemple sur leur politique en matière d'exposition. Quelle que soit la période à laquelle on s'y rend, il y a toujours une grande exposition en cours, ce n'est pas forcément le cas à Lyon. Muséostat le redit et on l'a bien vu avec Ben. Les expositions temporaires sont particulièrement dynamisantes pour notre Ville, tant sur le plan culturel qu'économique, et encore plus particulièrement dans le domaine du tourisme et donc pour le rayonnement de notre cité.

Je vous remercie.

M. KEPENEKIAN Georges, Adjoint : Merci de ces commentaires, chers Collègues. Je pense que notre ville est assez repérée sur le dynamisme de ces musées, tous musées confondus. Vous l'avez d'ailleurs évoqué, les classements qui sont proposés sur les fréquentations nous mettent en bonne position. La comparaison avec Paris doit se faire de manière pondérée, comprenant la population de la capitale et aussi le nombre très important de touristes qui y passe.

Je crois que nous n'avons nullement à rougir du travail de nos musées : les expositions temporaires sont, effectivement, des moments d'appel, mais nous travaillons aussi, à ce que soit vu, visité, le fonds de chacun de nos musées, car il serait vain de faire des acquisitions, si elles n'ont pas l'occasion d'être exposées et d'être exposées régulièrement.

C'est cet équilibre que nous devons trouver et aussi des formes d'attractivité, comme la carte Musée, qui, je vous le rappelle, pour 20 €, permet d'accéder à tous les musées de Lyon et aux expositions permanentes : elle a maintenant, au fur et à mesure, un grand succès.

Quant à la répartition, je pense que nous avons un rythme d'expositions tout à fait satisfaisant : donc faisons mieux, je suis bien d'accord, bien sûr, mais nous avons déjà de quoi remercier l'ensemble de nos musées.

M. LE MAIRE : Un mot simplement, sur le musée d'Art contemporain. Il est évident que, par rapport aux autres musées, il y a une petite différence : c'est que nous, nous avons une Biennale. Et donc, il y a les visiteurs du musée, mais il y a les visiteurs de la Biennale. Et donc, si nous comparons on va dire, le tout consolidé, comme on dit en matière économique, il est clair que le Musée d'Art Contemporain, au travers aussi de sa Biennale, possède un rayonnement un tout petit peu plus important, qu'un certain nombre de musées que vous avez cités.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)